



CAPA MF MARECHAL-FERRANT 8 DIPLÔME DE NIVEAU 3 (ancien niveau V)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Maréchal ferrant

PUBLIC CONCERNE

- Issus de 3^{ème} ou réorientation

CONDITION D'ADMISSION - PREREQUIS

- Les candidats doivent avoir 16 à 29 ans révolus (*ou 15 ans au 31 décembre si issus de 3^e EA ou générale*)
- L'admission au CFA a lieu après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur. Si l'apprenti est mineur, les parents ou tuteurs sont également signataires du contrat.
- L'apprenti doit obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche.
- Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande et du profil du candidat
- Entretien d'entrée en formation

DUREE DE LA FORMATION – MODALITES D'ALTERNANCE

3 ans (*modulable de 3 à 1 an selon le profil du candidat*)

Le calendrier d'alternance est établi par le CFA tous les ans avec un rythme d'alternance d'environ 1 semaines en CFA, 3 semaines en entreprise.

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
En CFA 35h de cours/5 jours	12 semaines 420h	12 semaines 420h	12 semaines 420h
En entreprise (dont 5 semaines de congés payés/an)	40 semaines	40 semaines	40 semaines

FINANCEMENT – REMUNERATION

- Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.
- Frais de reprographie : prévoir 50 euros
- Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/



CAPA MF MARECHAL-FERRANT 🐾 **DIPLÔME DE NIVEAU 3 (ancien niveau V)**

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

12 h de matières générales :

Français – ESC - Histoire/Géographie – Anglais – EPS – Mathématiques – Informatique - Biologie

23 h de matières professionnelles :

Hippologie - Sciences économiques et sociales – Travaux de maréchalerie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le CAPa est obtenu à :

- 80% sous la forme d'épreuves certificatives en cours de formation (CCF)
 - 20% par des épreuves terminales : 1 épreuve pratique technique.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences
- Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Organisation d'un concours de maréchalerie des apprentis
- Passage du SST en classe de 1^{ère} année
- Pratique équestre en classe de 2^{ème} année
- Voyage scolaire : 1 semaine au cours de la formation
- Coopération internationale : Possibilité d'être accompagné sur un projet de mobilité

Le CFA vous propose le
BTM Maréchal-Ferrant
(Brevet Technique des
Métiers)

POURSUITE APRES LA FORMATION

- Poursuite d'étude: vers un BTM
- Insertion professionnelle : installation ou salarié dans une entreprise de maréchalerie

CONTACT ET INSCRIPTION

Séverine THOUVENEL, Responsable de formation

03.29.85.18.80

cfa.meuse@educagri.fr

Dépôt de candidature sur notre site

www.eplagro55.fr

Référent handicap : 03.29.86.10.42

INSERTION 2021 : 100 %

Taux national sur

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

REUSSITE session 2021 : 100%

SATISFACTION : 100%